



Animateur référent

Agathe PENANT
TERRES INOVIA
01.30.79.95.25
a.penant@terresinovia.fr

Animateur suppléant

Guy ARJAURE
TERRES INOVIA
05.46.07.38.28
g.arjaure@terresinovia.fr

Directeur de la publication

Daniel GENISSEL
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
des DRAAF, des Chambres
d'agriculture

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambagri.fr

Action pilotée par le ministère chargé
de l'agriculture, avec l'appui financier
de l'Office national de l'eau et des
milieux aquatiques, par les crédits
issus de la redevance pour pollutions
diffuses attribués au financement du
plan Ecophyto.



L'essentiel de la semaine

Le temps toujours humide et orageux favorise une progression rapide des maladies sur les cultures d'hiver et de printemps : **la vigilance doit être renforcée et soutenue pour ces dernières.**

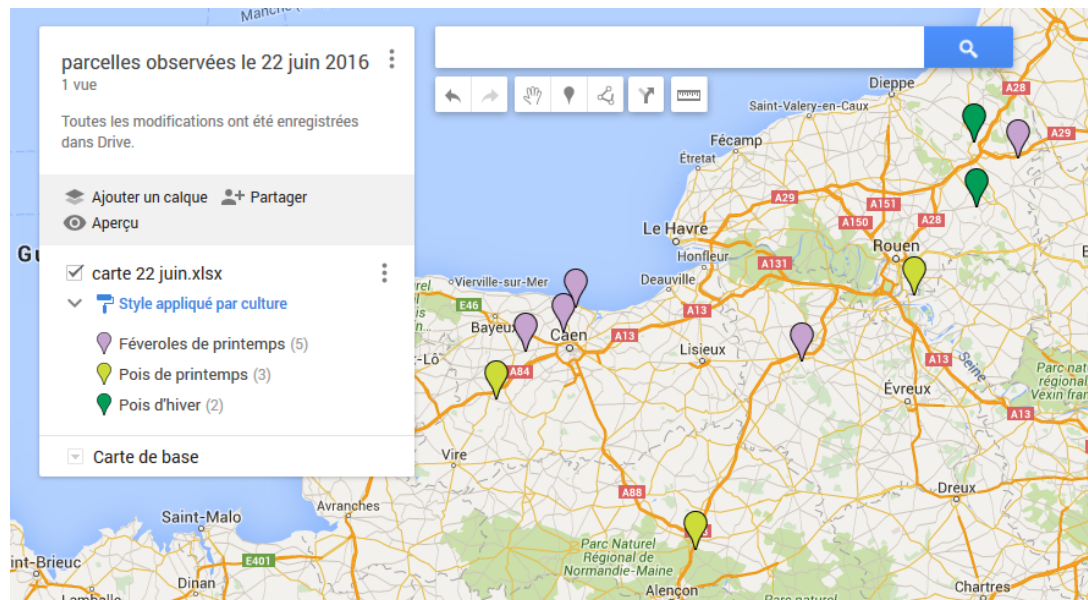
Les ravageurs sont quant à eux peu présents, les conditions climatiques ne leur étant pas favorables. Méfiance néanmoins en cas de retour d'un temps plus sec.

Le réseau d'observation

Le réseau se compose actuellement de 19 parcelles, dont 2 parcelles de pois d'hiver, 11 parcelles de pois de printemps et 6 parcelles de féveroles de printemps.

Pour ce BSV, les observations ont été réalisées sur 2 parcelles de pois d'hiver, 3 parcelles de pois de printemps et 5 parcelles de féveroles de printemps.

Parcelles observées cette semaine



Pois protéagineux

Stades

Les **pois d'hiver** observés sont entre le stade limite d'avortement et la fin du stade limite d'avortement.

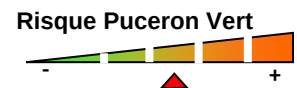
Les **pois de printemps** observés sont au stade jeunes gousses 2 cm.

Pois de printemps

Puceron vert du pois

Observations

La présence de pucerons verts du pois n'est pas observée cette semaine sur les parcelles suivies.



Période de risque

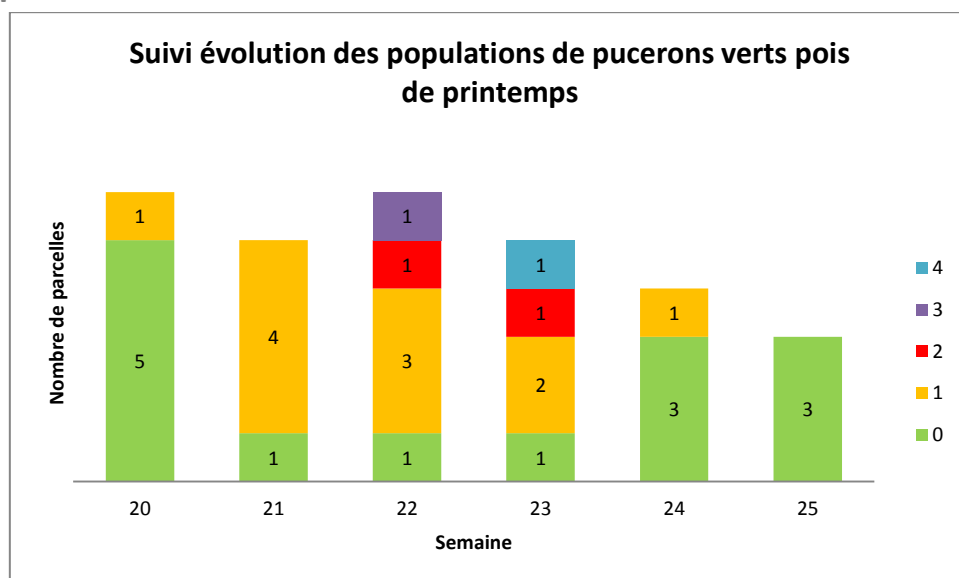
La période de risque pour le puceron vert du pois s'étend du **stade 10 feuilles – début floraison à fin du stade limite d'avortement**, c'est-à-dire 2-3 semaines après la fin floraison.

Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque est atteint lorsqu'on dénombre **une dizaine de pucerons par plante** (moyenne sur un comptage de 10 fois 4 plantes par parcelle).

En présence d'auxiliaires, renouveler le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la population de pucerons.

Analyse de risque



0 = absence

1 = 1-10 pucerons/plante;

2 = 11-20 pucerons/ plante;

3 = 21-40 pucerons/ plante;

4 = >40 pucerons/ plante

Le risque est moyen pour les pois de printemps.

La pression puceron continue de diminuer.

Les parcelles de **pois de printemps** doivent cependant continuer à faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de pucerons, et ce jusqu'à fin floraison + 2-3 semaines.

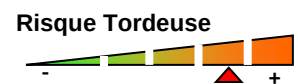
Les auxiliaires doivent également être identifiés et suivis afin de permettre une analyse plus précise du risque pucerons.

Vous trouverez en annexe du [BSVn°6](#) une description de cet insecte.

Tordeuse du pois

Observations

98 insectes ont été piégés cette semaine dans une parcelle de pois de printemps, ce qui porte à 265 le nombre maximum d'insectes capturés sur une même parcelle en cumul depuis début floraison.



Période de risque

La période de risque pour la tordeuse du pois s'étend de **début floraison à fin du stade limite d'avortement**, soit fin floraison + 2-3 semaines.

Seuil indicatif de risque

Pour l'alimentation humaine ou pour un débouché semence, le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre **plus de 100 captures cumulées depuis le début de floraison**.

Pour l'alimentation animale, des seuils plus élevés sont tolérés, l'incidence sur le rendement étant faible. Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre **plus de 400 captures cumulées depuis le début de floraison**.

Analyse de risque

Pour les pois de printemps, le risque est actuellement moyen à fort, les pluies et orages annoncés pouvant limiter le vol des insectes. Le nombre d'insectes piégés a cependant fortement augmenté.

Les pièges placés dans les parcelles de pois d'hiver doivent être relevés régulièrement pour suivre l'arrivée des tordeuses du pois.

Vous trouverez en annexe du [BSVn°9](#) une description de l'insecte ainsi que des indications pour placer vos pièges.

Oiseaux

Des dégâts d'oiseaux sont signalés sur une parcelle de pois de printemps

Ascochyte (anciennement Anthracnose)

Observations

La maladie est signalée sur une parcelle de pois de printemps, à une intensité relativement importante, en particulier sur la partie inférieure de la plante.



Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur le **pois de printemps**, du stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement

Analyse de risque

Le risque est actuellement fort pour les pois de printemps qui sont dans la période de risque et subissent un temps très humide.

La maladie progresse par temps doux et humide, du bas vers le haut de la plante. Les conditions météo actuelles sont donc très favorables à son développement.

L'apparition et l'évolution de l'ascochytose doivent donc être surveillées attentivement.

Botrytis du pois

Observations

La présence de botrytis a été observée sur 1 parcelle de pois de printemps ainsi qu'en dehors du réseau.



Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés à partir des premières chutes de pétales, donc de **la floraison jusqu'à la fin du stade limite d'avortement**.

L'arrivée du botrytis coïncide avec la chute des pétales qui, en tombant sur les jeunes gousses, provoquent la contamination de ces dernières. En conditions douces et humides, la maladie peut se développer.

Analyse de risque

Le risque est fort

Les pois de printemps sont dans la période de risque et les conditions climatiques sont favorables à l'apparition de la maladie.

Les parcelles de pois en fleurs doivent faire l'objet d'une surveillance attentive pour le botrytis.

Vous trouverez une description du botrytis du pois en annexe du [BSVn°7](#)

Autres maladies du pois de printemps

Aucune autre maladie n'est signalée cette semaine sur pois de printemps.

Pois d'hiver

Puceron vert du pois

Observations

La présence de pucerons verts n'a pas été observée cette semaine sur les parcelles suivies.



Période de risque

La période de risque pour le puceron vert du pois s'étend du **stade 10 feuilles – début floraison à fin du stade limite d'avortement**, soit 2-3 semaines après la fin floraison.

Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque est atteint lorsqu'on dénombre **une dizaine de pucerons par plante** (moyenne sur un comptage de 10 fois 4 plantes par parcelle).

En présence d'auxiliaires, renouveler le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la population de pucerons.

Analyse de risque

Le risque est faible à moyen pour les pois d'hiver.

Les parcelles de pois d'hiver sortent de la période de risque.

Les parcelles de **pois d'hiver** doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de pucerons, et ce jusqu'à fin floraison + 2-3 semaines.

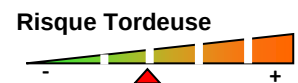
Les auxiliaires doivent également être identifiés et suivis afin de permettre une analyse plus précise du risque pucerons.

Vous trouverez en annexe du [BSVn°6](#) une description de cet insecte.

Tordeuse du pois

Observations

Peu d'insectes ont été piégés cette semaine (2 maximum) sur les parcelles suivies.



Période de risque

La période de risque pour la tordeuse du pois s'étend de **début floraison à fin du stade limite d'avortement**, soit fin floraison + 2-3 semaines.

Seuil indicatif de risque

Pour l'alimentation humaine ou pour un débouché semence, le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre **plus de 100 captures cumulées depuis le début de floraison**.

Pour l'alimentation animale, des seuils plus élevés sont tolérés, l'incidence sur le rendement étant faible. Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre **plus de 400 captures cumulées depuis le début de floraison**.

Analyse de risque

Pour les pois d'hiver, le risque est actuellement faible à moyen, les pluies limitant le vol des insectes et les parcelles commençant à sortir de la période de risque.

Les pièges placés dans les parcelles de pois d'hiver doivent être relevés régulièrement pour suivre l'arrivée des tordeuses du pois jusqu'à la fin du stade limite d'avortement.

Vous trouverez en annexe du [BSVn°9](#) une description de l'insecte ainsi que des indications pour placer vos pièges.

Ascochyte (anciennement Anthracnose)



Observations

La maladie a été observée sur les 2 parcelles de pois d'hiver suivies. Elle continue à évoluer de façon importante. Un fort développement de la maladie a pu être observé également sur des parcelles en dehors du réseau.

Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur le **pois d'hiver**, de la levée jusqu'à la fin du stade limite d'avortement

Analyse de risque

Le risque reste fort pour les pois d'hiver.

La maladie progresse par temps doux et humide, du bas vers le haut de la plante.

Il est important de réaliser un diagnostic précis de votre parcelle de pois d'hiver, afin de déterminer l'intensité de la maladie et de suivre son évolution.

Vous trouverez une description de l'ascochyte en annexe du [BSVn°2](#)

Botrytis du pois



Observations

La présence de botrytis a été observée sur les 2 parcelles de pois d'hiver suivies, et en dehors du réseau avec des attaques plus ou moins importantes.

Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés à partir des premières chutes de pétales, donc de **la floraison jusqu'à la fin du stade limite d'avortement**.

L'arrivée du botrytis coïncide avec la chute des pétales qui, en tombant sur les jeunes gousses, provoquent la contamination de ces dernières. En conditions douces et humides, la maladie peut se développer.

Analyse de risque

Le risque est fort

Les pois d'hiver sont dans la période de risque et les conditions climatiques sont favorables à l'apparition de la maladie.

Les parcelles de pois en fleurs doivent faire l'objet d'une surveillance attentive pour le botrytis.

Vous trouverez une description du botrytis du pois en annexe du [BSVn°7](#)

Mildiou du pois



Observations

La maladie est observée sur les 2 parcelles de pois d'hiver, en contamination secondaire.

Période de risque

Le mildiou du pois doit être observé :

- De la levée jusqu'au stade 8 feuilles pour les contaminations primaires
- Du stade 9 feuilles au stade limite d'avortement pour les contaminations secondaires.

Analyse de risque

Le risque est moyen

Un traitement de semence approprié permet d'éviter les contaminations primaires. En végétation, aucune solution ne permet de contenir la maladie, qui entraîne cependant peu de pertes de rendement.

Autres maladies du pois d'hiver

L'oïdium est pour l'instant absent des parcelles observées.

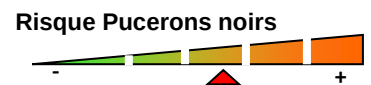
En revanche, du sclérotinia a pu être observé sur plusieurs parcelles en dehors du réseau. Vous trouverez une description de la maladie en annexe de ce bulletin.

Féveroles de printemps

Stades

Les **féveroles de printemps** sont au stade jeunes gousses 2 cm

Pucerons noirs de la fève



Observations

Les pucerons noirs sont observés sur 1 parcelle de féveroles de printemps, à la note 1 qui correspond à la présence de l'insecte sur 1% des plantes.

Période de risque

La période de risque s'étend du **stade 10 feuilles – début de floraison jusqu'à la fin du stade limite d'avortement**, soit fin floraison + 2-3 semaines.

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque **10% des tiges portent un manchon d'au moins 1 cm**.

En présence d'auxiliaires, renouveler le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la présence des pucerons.

Analyse de risque

Le risque est actuellement moyen, les averses limitant l'installation des colonies dans les parcelles.

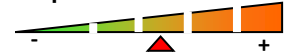
Les parcelles de féveroles doivent néanmoins faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de pucerons noirs, et ce jusqu'à la fin du stade limite d'avortement.

Les auxiliaires doivent également être identifiés et suivis afin de permettre une analyse plus précise du risque pucerons.

Vous trouverez une description de l'insecte en annexe du [BSV n°6](#).

Bruche de la fève

Risque Bruche Fève



Observations

La plupart des parcelles de féveroles de printemps ont atteint le stade jeunes gousses 2 cm, stade de sensibilité à la bruche.

Période de risque

La période de risque pour la bruche de la fève s'étend du **stade jeunes gousses 2 cm à fin floraison**.

La vigilance doit être renforcée dès que les températures atteignent **20°C deux jours consécutifs** pendant cette période.

Analyse de risque

Le risque est actuellement moyen, le temps pluvieux et orageux annoncé pour cette semaine pouvant limiter l'activité des bruches.

Les parcelles de féveroles qui ont atteint le stade jeunes gousses 2 cm doivent néanmoins faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de bruches de la fève, en particulier si les températures venaient à dépasser 20°C deux jours consécutifs.

Vous trouverez une description de l'insecte en annexe du [BSV n°10](#).

Botrytis de la féverole

Risque Botrytis



Observations

La maladie est observée sur les 5 parcelles de féveroles de printemps, sur l'ensemble de la plante, à des intensités plus ou moins importantes (5% à 60% de la plante touchés), ainsi qu'en dehors du réseau.

La maladie semble continuer d'évoluer.

Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur féveroles de printemps, à partir de **la floraison**

Analyse de risque

Le risque est actuellement fort

Les conditions climatiques humides sont très favorables à l'apparition et au développement rapide de la maladie.

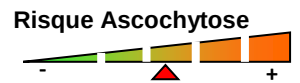
Les parcelles de féveroles doivent faire l'objet d'une surveillance attentive du développement du botrytis.

Vous trouverez une description de la maladie en annexe du [BSV n°2](#).

Ascochyte de la féverole (anciennement Anthracnose)

Observations

La maladie a été observée sur 3 parcelles de féveroles de printemps, les contaminations restant faibles.



Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur féveroles de printemps, à partir du **début floraison**

Analyse de risque

Le risque est moyen à fort, les orages et fortes averses favorisant le développement de la maladie.

Les parcelles de féveroles doivent faire l'objet d'une surveillance attentive du développement de l'ascochyte.

Vous trouverez une description de la maladie en annexe du [BSV n°2](#).

Mildiou de la féverole

Observations

La maladie a été observée sur 3 parcelles de féveroles de printemps, en contamination secondaire, à des intensités moyennes (maximum 30% de la plante atteints).



Période de risque

Les symptômes de mildiou doivent être surveillés :

- depuis **la levée jusqu'au stade 8 feuilles** pour les contaminations primaires ;
- depuis **le stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA)** pour les contaminations secondaires.

Analyse de risque

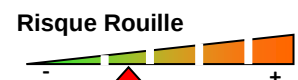
Le risque est moyen

Un traitement de semence approprié permet d'éviter les contaminations primaires. En végétation, aucune solution ne permet de contenir la maladie, qui entraîne cependant peu de pertes de rendement.

Rouille de la féverole

Observations

La maladie est observée sur 1 parcelle de féverole de printemps, de manière anecdotique.



Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés à **partir de la mi-floraison, jusqu'au début de la maturité physiologique** de la plante.

Analyse de risque

Le risque est faible à moyen

Le temps humide est peu favorable au développement de la maladie.

Les parcelles de féveroles doivent néanmoins faire l'objet d'une surveillance pour la rouille qui peut progresser très rapidement.

Vous trouverez une description de la maladie en annexe du [BSV n°11](#)

Prochain BSV le 29 juin 2016

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

Sclérotinia du pois

Le sclérotinia (*Sclerotinia sclerotiorum*) est une maladie du pois commune avec d'autres cultures telles que le tournesol, le colza, la féverole ou le lupin.

Il est rare d'en observer et il est peu nuisible sur pois : 5 q/ha de perte au maximum.

2016 semble cependant être une année favorable au sclérotinia, du fait d'un printemps très humide.

La présence de cultures hôtes dans la rotation peut également être un facteur favorable à l'apparition de la maladie.

On peut observer dans les parcelles des plantes isolées desséchées ; si l'on ouvre les tiges de ces plantes, on trouvera facilement des sclérotés.

La lutte biologique à l'échelle de la rotation est possible, grâce à CONTANS® WG, qui détruit les sclérotés dans le sol.



Sclérotinia sur pois – Agathe Penant – Terres Inovia